



ETE 2026

Dernière
mise à jour
le : 04/12/25

LUS LA CROIX HAUTE
DROME

VERTICAL ETE
12/15 ANS

026 002 001

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

ADRESSE DU CENTRE

Centre « Couleur Nature »
Vertical été
(Nom et prénom de l'enfant)
95 Route des Forêts
26620 LUS LA CROIX HAUTE
Tél. 04 92 58 50 49
Fax 04 92 58 54 12
Mail : lus.couleur.nature@fol26.fr

TRANSPORT

Afin de pouvoir vous contacter rapidement, notamment en cas de retard, merci de nous transmettre **un numéro de portable où vous pouvez être joint les jours de départ et retour.**

- De Annecy et Paris en train jusqu'à Grenoble, puis en car ou train selon l'effectif jusqu'à Lus la Croix Haute.
- De Lyon en train ou car selon l'effectif jusqu'à Lus la Croix Haute.
- De Marseille en train jusqu'à Veynes puis en car ou minibus jusqu'à Lus la Croix Haute.
- De Montélimar, Valence, Crest et Die : en car jusqu'à Lus la Croix Haute.



ATTENTION : Seules les demandes de modifications de transport écrites seront prises en compte. Aucune modification de transport ne pourra être prise en compte si elle est demandée à moins de 6 jours avant le départ et/ou le retour.

1^{er} et dernier repas servis

PREMIER REPAS SERVI : le dîner.

DERNIER REPAS SERVI : le petit déjeuner ou le déjeuner (selon la ville de retour).

SITE

► Situation géographique :

Le Centre de Vacances est implanté en pleine nature dans le vallon alpin de La Jarjatte sur la commune de Lus la Croix Haute. Ce cadre naturel magnifique classé Natura 2 000, très riche en possibilités de découvertes, est situé dans le sud du Parc naturel régional du Vercors.

► Cadre de vie :

Le centre Couleur Nature offre un accueil très confortable sur trois niveaux. Hébergement en chambres de 4 lits avec sanitaires complets, aux 1^{er} et 2^{ème} étage. Chaque étage est dédié à une tranche d'âge.

Accueil, salle de restaurant, salles d'activités, local d'escalade de 6 mètres, espaces vidéo, détente et jeux, piscine d'extérieur chauffée à l'énergie solaire (Attention, en pleine montagne et malgré le système de chauffage, la température de l'eau reste fraîche). Le centre Couleur Nature est labellisé C.E.D. (Citoyenneté, Environnement et Développement durable).

► Effectif du groupe :

Âge des participants : 12 / 15 ans. Effectif du groupe : 20 enfants.

ACTIVITES

Une multitude d'activités pour passer des vacances sportives et rafraîchissantes. Une colo 100 % sensations fortes pour faire le plein d'adrénaline !

Canyoning : tu t'élanceras dans le canyon avec quelques descentes en rappel, des toboggans naturels et de la nage en eaux vives, 1 ou 2 séances (selon la durée du séjour) pour enchaîner des parcours ludiques et variés en toute sécurité.

En plus au choix :

- **1 séance d'accrobranche** : parcours acrobatique dans les arbres.

ou

- **1 séance de bicyclette de descente** : une séance sur une trottinette tout-terrain pour dévaler les pistes de ski en été.

De la montagne à la rivière, vous profiterez d'un cocktail d'animations pour découvrir des activités qui allient plaisir et sensations. À travers des grands jeux, veillées, l'équipe d'animation aura à cœur de favoriser une dynamique collective et d'accompagner chacun afin qu'il trouve sa place dans le groupe.

Tous les jours selon tes envies : baignade dans la piscine du centre, jeux d'aventures, bivouac, soirée au coin du feu, tournois sportifs, grands jeux et différentes animations sensationnelles...

Parce qu'il n'y a rien de mieux que l'animation pour sensibiliser et informer de façon ludique, certaines activités sont proposées sur le thème de l'environnement : découverte de la nature et apprendre à la préserver, ateliers autour des énergies vertes (four solaire, cycle de l'eau...), tout est prétexte à contribuer à la protection de l'environnement.

► Documents obligatoires liés aux activités

L'Attestation d'aisance aquatique (datée, tamponnée et signée) est obligatoire pour la pratique du Canyoning.

Attention, les activités proposées ne sont pas contractuelles et leurs mises en œuvre dépendront des conditions météorologiques.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

Compétente et attentive, elle se compose d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'un animateur professionnel permanent. Pour chaque séjour nous recrutons des animateurs dont la majorité est diplômée BAFA ou équivalence. Nous respectons les normes d'encadrement de la DDSC et allons même au-delà puisque notre taux d'encadrement est de 1 adulte pour 7 à 10 enfants (la norme est de 1 pour 12).

Un(e) assistant(e) sanitaire est en charge du suivi sanitaire et médical des enfants. Le médecin est consulté chaque fois que cela est jugé nécessaire.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Ce projet pédagogique est consultable 15 jours avant le début du séjour sur notre site : www.vpt-fol26.com

► Vie collective :

Le centre Couleur Nature accueille tout au long de l'année des groupes d'enfants (classes de découverte, sorties scolaires...).

L'équipe pédagogique permanente se compose d'un directeur et d'une directrice adjointe. La vie en collectivité implique le respect des autres, du matériel et des règles définies. Nous souhaitons que chaque enfant se sente bien durant son séjour et en retire tous les plus qui vont l'aider à grandir et à s'épanouir. L'organisation des journées respecte ses rythmes : réveil échelonné (jusqu'à 9h – sauf lorsqu'une activité nécessite d'arriver plus tôt), activités, temps calmes...

► Alimentation :

Pour un **maximum de qualité**, la nourriture proposée sera cuisinée sur place avec beaucoup de produits frais et avec des productions locales et biologiques. Dans un souci **d'équilibre** et de **découverte**, les habitudes alimentaires de votre enfant peuvent être changées : nouvelles saveurs (épices aliments), repas de cultures différentes, repas sans viande. La protéine animale étant dans ce cas remplacée par de la protéine végétale, cette démarche sera expliquée et relayée par l'équipe pédagogique auprès de vos enfants.

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (Projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

Nous ne pourrions pas prendre en compte les spécificités de chacun, conformément à la Charte de la Laïcité de la F.O.L. 26 :

« Les repas sont des moments de convivialité essentiels pour la vie du groupe. De plus, ils fournissent l'occasion de faire de l'éducation à la santé, de découvrir les nouvelles saveurs de la gastronomie locale et le plaisir de partager ...

Nous ne prenons pas en compte les demandes de fourniture d'aliments spécifiques à un rite philosophique ou religieux. Cependant, **nul ne sera contraint de consommer un aliment qui ne lui convient pas** pour des raisons philosophiques, religieuses ou médicales. Nous refusons d'imposer à tous les membres d'un groupe les particularismes alimentaires de quelques-uns. Les repas équilibrés qui sont servis, riches en protéines végétales (céréales, lentilles ...), en légumes, œufs, poissons, en laitages et en fruits permettent à chacun de se nourrir à sa convenance. La viande et les légumes sont servis chaque fois que possible dans des plats différents. »

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Le centre ne dispose pas de cabine téléphonique. Pour faciliter la communication, nous vous invitons à privilégier le mail pour donner des nouvelles à votre enfant. Votre message lui sera transmis. Cependant, pour des raisons pratiques, il ne sera pas possible à votre enfant de vous répondre.



Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous ne pourrions en aucun cas vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités, de l'étendue du centre et pour des raisons de sécurité. Nous nous engageons à vous contacter dans les plus brefs délais en cas de problème.

BLOG :

Un blog privé sera accessible sur le site Internet du centre : **www.couleunature.info**

Vous avez l'accès au blog du centre en cliquant sur le mot « Blog » en haut à droite de la page d'accueil.

Le mot de passe est : **MONTAGNECOLO26**

Nous vous rappelons que le Blog est avant tout un outil de communication pour donner des nouvelles de vos enfants. Les photos ne sont là que pour illustrer ses nouvelles. Tous les enfants n'apparaîtront pas forcément sur celles postées.

LE COURRIER :

Prévoyez 1 ou 2 enveloppes timbrées à votre adresse dans les bagages.

Pensez également que votre enfant sera très heureux de recevoir de vos nouvelles !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Le trousseau habituel (document joint), avec en particulier :

- Bonnes baskets et/ou **chaussures de montagne**,
- Maillot de bain, chapeau et lunettes de soleil, crème solaire.
- Vêtements chauds et veste imperméable (nous sommes en altitude et il fait parfois frais, même en été).
- Petit sac à dos, gourde, lampe de poche.

► Lavage du linge :

Le lavage du linge est assuré une fois par semaine sur le centre pour les séjours de 15 jours uniquement.

Nous vous conseillons de choisir des vêtements grand teint et ne nécessitant pas de soins particuliers. Il s'agit d'une colonie de vacances et les vêtements coûteux, de marques ou neufs ne sont pas souhaitables. Afin d'éviter les pertes nous vous demandons de bien marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux noms et prénoms de votre enfants (les initiales n'étant pas suffisantes). **La fiche d'inventaire est à placer dans la valise. Ou enveloppe.**

► Argent de poche :

5 à 10 € sont largement suffisants pour ce séjour. Ils seront à placer dans une enveloppe sur laquelle figureront les Nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe.

Votre enfant peut confier son argent à l'équipe d'animation du centre. Il pourra le retirer à certains moments fixés par l'équipe d'animation.

S'il souhaite le conserver avec lui, ce sera à ses risques et périls, la ligue de l'enseignement ne pouvant en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition.

► Santé :

Une **fiche de renseignements médicaux** vous a été remise lors de l'inscription, elle est à compléter et signer. Ce document est obligatoire. L'Assistant sanitaire travaille en lien avec le médecin du village et les Urgences hospitalières si nécessaire.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante. C'est l'assistante sanitaire de centre qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes. A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrions administrer aucuns médicaments.

Sur ce séjour le certificat médical n'est pas nécessaire.

► Frais médicaux :

Si votre enfant nécessite des soins pendant le séjour, la Ligue de l'enseignement fait l'avance des frais médicaux qui vous seront facturé par la suite.

Si vous bénéficier de la CMU, vous devez fournir les imprimés nécessaires à jours :

- Attestation CMU
- Copie de l'attestation de l'assurance maladie

► Le téléphone :

Il n'est pas conseillé de se munir de son téléphone portable. Si ce n'est pas le cas, ils seront systématiquement récupérés à leur arrivée sur le centre et seront restitués temporairement durant les temps calmes.

En cas de problème qui serait lié à cet appareil, notamment pour perte, vol ou utilisation intempestive, la Ligue de l'enseignement se dégage de toutes responsabilités.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes numériques, CD, etc...), ils ne sont pas couverts par notre assurance.

Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► Cigarette

Fumer n'est pas autorisé.

► Conduites addictives : Alcool, Tabac, Drogue

La loi française interdit la consommation d'alcool pour les mineurs. Elle est bien sûr en vigueur sur les centres de vacances.

La loi interdit la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances recevant des mineurs.

La loi interdit la consommation de drogues et produits stupéfiants. Si ceci n'était pas respecté, la loi fait obligation à l'organisateur de déclaration auprès du procureur de la république.

Tout mineur prit en possession de substances interdites, pourra faire l'objet d'un renvoi disciplinaire, les frais de retour seront à votre charge.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Les frais médicaux liés à l'accident et restant à votre charge après les remboursements de la Sécurité Sociale et de votre Mutuelle seront pris en charge par notre assurance MAIF, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Le rapatriement sanitaire est possible après l'accord du Médecin Conseil d'Inter Mutuelle Assistance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ ou à placer dans la valise :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée. Pour ce séjour le certificat médical n'est pas nécessaire
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM
- Le fiche de trousseau

Venir en voiture

Aux départs de :

-**GRENOBLE** (80 km) : par la RN 75,

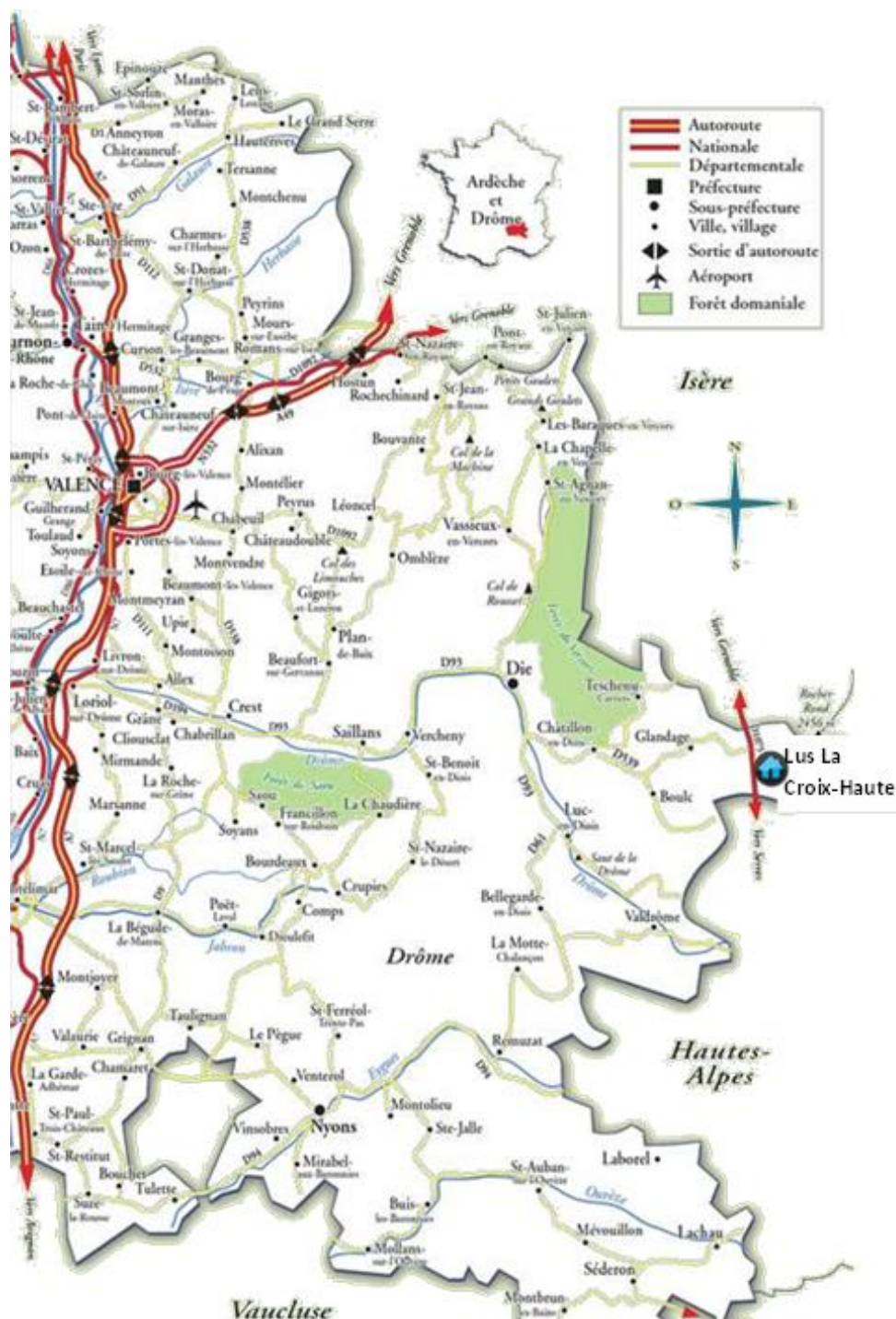
-**VALENCE** (120 km) par la D 111 jusqu'à CREST, puis la D93 jusqu'à DIE, PONT DE QUART, puis la D 539 qui rejoint la RN 75.

Le centre *Couleur Nature* est situé dans le vallon de La Jarjatte, à environ 6 km du village de Lus la Croix Haute.

Coordonnées GPS :

Latitude : 44.681537

Longitude : 5.766384



Vacances Pour Tous – 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise > n'autorise pas *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- ☐ l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

LUS LA CROIX HAUTE

VERTICAL ETE

Dates :

Nom et prénom de l'enfant :

FICHE DE TROUSSEAU Séjour d'été en montagne



Veuillez indiquer la **totalité des objets emportés par votre enfant**, y compris sa tenue de départ en séjour et éventuellement montre, peluche, lunettes de vue, appareil photo jetable et objets divers.

Tous les vêtements, chaussures et accessoires doivent être marqués aux nom et prénom (noms tissés cousus ou au stylo indélébile, de préférence).

Le linge sera lavé groupé : ne pas fournir de vêtements fragiles ou susceptibles de déteindre.

Les objets de valeur (walkman, bijoux, jeux électroniques, téléphone mobile, CD, etc....) ne sont pas couverts par notre assurance. En cas de perte, vol ou détérioration, aucun dédommagement ne pourra être envisagé. Nous vous déconseillons de les amener sur le centre.

EFFETS A EMPORTER		QUANTITES				Observations
		Nbre conseillé	Noté par les parents	A l'arrivée au Centre	Au départ du Centre	
PROPRETE	serviettes de table	2				
	serviettes de toilette	4				
	gants de toilette	3				
	sacs à linge	1				
	mouchoirs en papier					
	trousse de toilette avec : brosse à dents dans un étui, dentifrice, savonnette ou gel douche, shampoing, peigne <i>ou</i> brosse à cheveux	1				
VETEMENTS	paires de chaussettes	7				
	slips <i>ou</i> caleçons <i>ou</i> culottes	7				
	Soutien-gorge	4				
	chemises de nuit <i>ou</i> pyjamas	2				
	T-shirts manches courtes	3				
	T-shirts <i>ou</i> polos manches longues	3				
	pantalons ou jeans	2				
	jogging	1				
	Shorts (et jupes)	2				
	maillots de bains (pas de caleçon)	1				
	Pull <i>ou</i> gilet à manche longue	2				
	vêtement de pluie	1				
	blouson chaud	1				
CHAUSSURES	chaussures de marche	1 P				
	baskets	1 P				
	bottes (si possible)	1 P				
	sandales	1 P				
	pantoufles (obligatoire)	1 P				
DIVERS	serviette de bain	1				
	gourde, lampe de poche et petit sac à dos	1				
	lunettes de soleil, crème solaire chapeau ou casquette (obligatoires)	1				
	enveloppes timbrées et papier à lettres					
	argent de poche (<i>à placer dans une enveloppe</i>)					
	Autres					



Test Pass Nautique

Test préalable à la pratique des activités aquatiques subaquatiques et nautiques obligatoire dans les accueils collectifs de mineurs.

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles. Arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test «d'aisance aquatique»)

➡ À REMETTRE : voir fiche descriptive du séjour



Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude.

Activités concernées :

Canoë, kayak, raft et toute embarcation propulsée à la pagaie > le canyonisme > la nage en eau vive > le surf, le ski nautique, la planche à voile, le radeau et activités de navigation associées, la navigation à la voile > activités de glisse aérotractée nautique

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : personnes ayant le titre de maître-nageur-sauveteur (MNS), du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), les détenteurs du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES), du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), du diplôme d'État (DEJEPS) et (DESJEPS) des spécialités nautiques et aquatiques considérées, ou dans le cadre scolaire, les autorités de l'éducation nationale.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Titulaire du diplôme

N° Obtenu le

Atteste que le mineur (Nom, Prénom) :

Né(e) le : / /

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau ☐
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes ☐
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes ☐
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres ☐
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant ☐

Test réalisé : ☐ avec brassière ☐ sans brassière

Résultat du test : ☐ satisfaisant ☐ non satisfaisant

Fait le : à

Signature :

Cachet :

Bon séjour avec Vacances pour tous !